

N. AUBIN, *Editeur*,
W. H. ROWEN, *Imprimeur*.

PROPRIETAIRES.

{ No. 2, *Rue Grant, St. Roch.*
{ No. 7, *Rue des Prairies, St. Roch.*

CONDITIONS

Ce Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, *Rue Grant, St. Roch*, près de la *Rue St. Valier*. Le prix en est de quatre sous par exemplaire.—On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les-ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux. Toutes communications seront reçues, *franches de port* au Bureau ou chez les Agents en Ville.



DEPOTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez M. E. GINGRAS, marchand de la Haute-Ville, et chez M. E. MAHEUX, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal, M. A. LAPERRIERE, maison de M. Berthelot, grande Rue du Faubourg St. Laurent.
Trois-Rivières,—

New-York.—M. P. A. BREZ, Rue Wall, No. 9.

Les personnes qui désireraient se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plait, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 2.

Quebec, 20 Avril, 1840.

No. 18.

MODELE DE PROFESSION DE FOI

A L'USAGE DES CANDIDATS

Quand la Constitution nous sera rendue.

Sur nous en vain on cherche à mordre ;
En vain un pouvoir effronté
Nous accuse de troubler l'ordre
En réclamant la liberté,
Electeurs, ce n'est qu'avec l'ordre
Que nous voulons la liberté,
Comme aussi nous ne voulons l'ordre
Qu'escorté de la liberté :
Car nous savons tous que sans l'ordre